

## **Les pauvres ne sont plus dans les ghettos ! Reconsidérer la pauvreté dans les métropoles américaines**

David Giband est Maître de conférences à l'Université de Perpignan et membre de l'UMR 5045 (CNRS).

« *Les pauvres ne sont plus dans les ghettos !* ». Derrière cette assertion provocatrice, se pose au regard de l'organisation actuelle de l'espace social aux Etats-Unis, la nécessité pour le géographe de reconsidérer la pauvreté dans les métropoles du pays. Aux Etats-Unis, la pauvreté urbaine est traditionnellement associée à la figure des quartiers ethniques paupérisés des villes centres. Cette acception du phénomène renvoie à une approche dépassée de la pauvreté telle que la concevaient les théoriciens de l'école de Chicago qui fait du quartier ethnique pauvre une figure intangible de l'organisation de la ville industrielle. Or, les grandes métropoles du pays ne correspondent plus au modèle sociospatial de l'écologie factorielle. Comme l'a observé l'historien P. Waldinger (1989) : « *Le quartier ethnique n'est pas une figure intemporelle des villes américaines, mais plutôt le produit d'un moment particulier dans les technologies de l'économie urbaine* ».

Précisons en premier lieu que la localisation géographique de la pauvreté répond usuellement aux États-Unis à des formes de polarisation fondées sur l'appartenance raciale, modulées par des variables de position dans le cycle de vie, d'éducation et de variations régionales. Deux facteurs perturbent cette interprétation. Tout d'abord, la dynamique du changement social, liée aux mutations du travail joue un rôle déterminant. Le passage d'une pauvreté chronique assistée (*welfare poverty*) à une précarité par le travail (*working poverty*) tend à réorganiser l'ordre géographique de la pauvreté dans les grandes métropoles. Ensuite, de nouvelles polarités sociales liées à l'arrivée en masse de néo-immigrants perturbent le gradient centre périphérie opposant les lieux de résidence des classes moyennes blanches à ceux des anciennes minorités pauvres. Bien que pauvres, les populations issues des nouvelles minorités présentent une mobilité sociale et géographique supérieure à celle des anciennes minorités et une localisation moindre au cœur des ghettos urbains centraux.

### **Le travail, vecteur de pauvreté**

La pauvreté doit être appréhendée non sous l'angle de l'incapacité financière d'une famille ou d'un individu à répondre à des besoins courants (nourriture, logement) mais comme une précarité récurrente dépendant des conditions d'accès à l'emploi, du type et de la durée du travail rémunéré d'un individu dans l'année. La pauvreté n'est plus intrinsèquement liée à l'exclusion du monde du travail mais dépend des conditions du capitalisme contemporain qui fait du travail un élément de précarisation pour certaines catégories sociales (non diplômés, handicapés, illettrés, foyers monoparentaux). La fin de l'Etat providence et le passage au travers de la réforme de l'aide sociale (*welfare reform*, 1996) d'une aide par l'assistanat à une aide par le travail (*workfare*) modifie l'appréhension, la mesure comme la répartition de la

pauvreté dont les seuils officiels ne rendent plus compte. La réforme du welfare en subordonnant l'octroi des allocations sociales à l'acceptation d'un travail a réduit en moins de dix ans de 61% le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale sans que cette décade ne s'accompagne d'une baisse du nombre de pauvres ( 12,7% en 2004 contre 11% en 2000). Le chômage n'a pas disparu, il est devenu pour nombre de travailleurs pauvres un état passager (30% des pauvres ont au moins une fois dans l'année quitté puis réintégré la pauvreté). La réforme a permis le retour au travail sur une période moyenne de 36 mois des deux tiers de ceux qui ont quitté l'aide sociale. Cependant, les taux de pauvreté restent élevés et 41% des familles remises au travail répondent encore aux critères fédéraux de pauvreté.

Si l'on considère la pauvreté par le travail comme la principale forme de précarité urbaine, on peut établir une catégorisation en trois classes fondée sur le nombre d'heures travaillées dans l'année. La « pauvreté sévère » correspond aux formes les plus virulentes de pauvreté / précarité. Elle caractérise les inaptes au travail : handicapés lourds, sans abris, illettrés, toxicomanes, certains foyers monoparentaux, la plupart travaillant moins d'un trimestre par an (15 millions de personnes). La « pauvreté modérée » désigne les foyers à revenu modeste (revenus inférieurs à 20% à 30% aux seuils officiels de pauvreté). Il s'agit des foyers monoparentaux issus des anciennes minorités ethniques (Afro-américains, Hispaniques) et les familles mariées avec enfants des nouvelles minorités (20 millions de personnes). La plupart occupent un emploi mais connaissent des périodes d'entrée et de sortie dans la pauvreté au gré de leur accès au monde du travail. Les familles relevant de cette catégorie pour les 3/5 ont au moins un membre qui exerce un emploi stable à temps complet mais dont le faible niveau de rémunération ne suffit pas à couvrir les besoins de la famille (comme la couverture médicale, 33% en sont dépourvus). Enfin, les « presque pauvres » correspondent aux familles dont les revenus sont légèrement supérieurs aux seuils de pauvreté et désignent les personnes âgées et certains foyers blancs mariés avec enfants ayant subi les effets de la désindustrialisation et de la précarité par le travail (anciens ouvriers ou certaines catégories d'employés par exemple). L'arrivée de pauvres issus de la néo-immigration ne modifie pas la composition raciale de la pauvreté. Depuis le début des années 1990, les taux de pauvreté restent stables pour les Afro-américains (environ 25%) et les Hispaniques (22%) alors qu'il progresse pour les Blancs (8%) et diminue pour les Asiatiques (8%).

### **La déconcentration géographique de la pauvreté**

Les mutations géographiques intervenant dans le champ de la pauvreté depuis les années 1990 reposent sur un double mouvement. D'une part, on relève un mouvement de concentration accrue des formes de précarité par le travail dans les villes centres des métropoles (principaux espaces d'application de la réforme du welfare) ; ce qui n'exclut nullement une contagion du phénomène dans les proches banlieues et dans les espaces ruraux éloignés. D'autre part, on assiste à une décade et à une déconcentration nouvelle des formes les plus sévères de la pauvreté. Alors que des années 1960 aux années 1980, la pauvreté sévère se concentrait dans les quartiers urbains centraux, les années 1990 témoignent d'un renversement de tendance. Les hyperghettos ethniques des quartiers centraux concentrent de moins en moins les populations issues de l'*urban underclass*. Le nombre de quartiers répondant à ces critères a chuté de 32,5% et le nombre de personnes vivant dans ces quartiers est passé de 3,4 millions en 1990 à 2,2 millions en 2000. La part des personnes pauvres vivant dans des quartiers à grande pauvreté s'est réduite de 17% en 1990 à 12% en 2000. Si la pauvreté et l'exclusion continuent à se concentrer dans le centre des grandes métropoles, on assiste également à une déconcentration de ces problèmes dans les quartiers urbains traditionnellement classés en haute pauvreté. Non seulement ces quartiers, de type hyperghettos ethniques, sont moins

nombreux qu'auparavant mais ils concentrent moins de problèmes sociaux : la part des personnes vivant de l'aide publique est passée de 32,5% à 22,5% et la proportion d'exclus du système scolaire s'est réduit de près de 20%. La déconcentration des formes sévères de pauvreté concerne en premier lieu les très grandes métropoles : Los Angeles, New York, Minneapolis Saint-Paul ou Detroit. La déconcentration territoriale de la pauvreté n'a pas entraîné la disparition des problèmes sociaux. Ces derniers restent encore largement présents dans les quartiers de type hyperghettos ethniques même si ceux-ci ont vu leur sort s'améliorer et n'ont plus le monopole géographique de la pauvreté. À l'évidence, cette déconcentration semble encore fragile car dépendante de la croissance économique et des modalités d'inscription des populations résidants dans ces quartiers au marché de l'emploi, ainsi que de la capacité des politiques locales d'accompagnement à sortir populations et territoires de la haute pauvreté.

### **En finir avec l'opposition centre périphérie**

Les années 1990 montrent que la pauvreté n'est plus l'apanage exclusif des villes centres. Elle se « métropolise » alors que la dichotomie ville centre / banlieue perd de sa vigueur. Dans les banlieues des cent premières agglomérations, la part des pauvres a progressé de 25% en 1990 à 29% en 2000 ; pendant que le nombre de quartiers classés en pauvreté sévère passait dans le même temps de 11% à 15%. Depuis 1980, ces banlieues ont vu le nombre de pauvres progresser de 89% et de quartiers pauvres de 121%. Ces changements participent de l'évolution socio-démographique des grandes métropoles marquées par la progression des minorités ethniques à destination des proches banlieues ; souvent des espaces d'ancienne industrialisation délaissés par les classes moyennes blanches ainsi que par la paupérisation d'une frange des classes moyennes (infirmières, enseignants, pompiers). À Los Angeles, le nombre de pauvres en banlieue a triplé (dans le Comté d'Orange et celui de Santa Ana), alors qu'il est resté stable dans les quartiers centraux. Les situations suburbaines correspondent à l'installation de familles de travailleurs pauvres issues de l'immigration plus qu'au développement d'hyperghettos, limités à quelques rares exceptions (Camden, Newark).

Les effets de la réforme du *Welfare*, combinés aux changements du travail, produisent une multiplicité d'ordres sociospatiaux de la pauvreté. Trois catégories de quartiers pauvres peuvent être distinguées au sein des grandes métropoles. Premièrement, les zones péri-centrales des villes centres, comme North Philadelphia à Philadelphie ou le Bronx à New York, concentrent un nombre important d'hyperghettos où polarisation spatiale de la pauvreté, enclavement géographique, criminalité et dégradation du bâti se conjuguent pour en faire des espaces de l'exclusion. Ces quartiers racialement homogènes cumulent les handicaps : un taux de chômage supérieur à 40%, une part prédominante de foyers monoparentaux féminins (> à 50%), un taux de vacance résidentielle élevé (>30%). En déperdition démographique, ces quartiers concentrent une population faiblement mobile, souvent vieillissante. Les quartiers pauvres mono ethniques localisés en périphérie des hyperghettos constituent une seconde catégorie. Ils se différencient par des problèmes sociaux moins prégnants, une dégradation du bâti limitée à quelques pâtés de maisons et des effets marqués de la réforme du *welfare* en terme de retour à l'emploi. Ces quartiers pauvres continuent à fonctionner dans une logique de ghettos ethniques, où prédomine une homogénéité ethnique et sociale que la réforme n'a pas infléchi. Ils correspondent aux quartiers des zones péri-centrales, bassin de vie d'une partie des minorités noires et hispaniques. Leur cohérence relève d'une fragile articulation entre une polarisation de la précarité par le travail et le maintien de formes de contrôle communautaire. Les quartiers pauvres transitionnels forment une troisième catégorie. Divers dans leur composition ethnique, il s'agit d'anciens quartiers résidentiels blancs des premières couronnes

de banlieue en transition ethnique. Ces vieux quartiers sont réinvestis par de nouvelles minorités au rythme des vagues migratoires : asiatique, caribéenne, africaine, indopakistanaise ou Est européenne. La large diffusion suburbaine de ces mouvements migratoires ne s'accompagne pas de la constitution d'enclaves ethniques ou nationales. La diffusion suburbaine participe d'une dilution des installations résidentielles dans des quartiers transitionnels de type pluriethnique. L'installation en proche banlieue est guidée par une offre résidentielle bon marché offrant des prestations meilleures que dans les ghettos noirs, la proximité des bassins d'emplois de banlieue et une bonne desserte en transports. La concentration de néo-immigrants pauvres ne donne pas lieu à la constitution d'enclaves mais à des quartiers dynamiques, cosmopolites aux frontières urbaines très hétérogènes. On pourrait rajouter une quatrième catégorie qui correspond à la dispersion de la pauvreté au sein des espaces résidentiels suburbains des classes moyennes blanches. L'appartenance résidentielle et sociale aux banlieues pavillonnaires ne protège plus d'un déclassement social. Depuis plus de dix ans, c'est parmi les classes moyennes blanches de banlieue que progresse le plus vite la pauvreté / précarité par le travail qui se double d'une fragilisation due à un endettement chronique qui fait se multiplier les faillites personnelles (considérées comme un « épidémie nationale »).

### **Les métropoles, une organisation mosaïque**

A l'instar de l'organisation spatiale des métropoles, la pauvreté et ses espaces se fragmentent selon des logiques fondées sur l'accès et l'appartenance au monde du travail, modulées par des critères traditionnels (origine ethnique, position dans le cycle de vie). Le tout produit une organisation mosaïque de la pauvreté métropolitaine où l'ancien clivage centre des minorités / banlieues des classes moyennes et supérieures ne suffit plus à caractériser un phénomène plus complexe. Les espaces de la pauvreté ne sont plus figés dans les ghettos ethniques centraux. En débordant sur les banlieues, ils se reconstituent selon l'œuvre d'une mosaïque ; c'est-à-dire selon un travail de juxtaposition de groupes, d'inégalités et d'identités sociales différenciées.

David Giband